



Commune de Munchhausen

Tarifs des locations de la salle polyvalente (pour l'année 2025)

Désignation des locaux Cuisine incluse	Associations locales (Manifestations culturelles, sportives)	Habitants de Munchhausen (remise de 20%) mariages, fêtes... (particuliers)	Mariages, fêtes (particuliers), associations extérieures...	Réunions pour particuliers	Suppléments chauffage
Grande salle	210 € TTC	320 € TTC	400 € TTC	120 € TTC	40 € TTC
Hall d'entrée	110 € TTC	136 € TTC	170 € TTC	50 € TTC	20 € TTC
Nouvelle salle	140 € TTC	160 € TTC	200 € TTC	60 € TTC	20 € TTC
Location vaisselle si utilisation extérieure de la salle polyvalente		50 € TTC			

la remise de 20% est accordée sur la location de la salle aux habitants de Munchhausen
(hors supplément chauffage, hors location vaisselle si utilisation extérieure pour les particuliers, hors paquet de café).

- Pour les associations locales organisant une fête dans la salle, la sonorisation est gratuite.
- La location de la salle pour la fête de la « Kirwe » est gratuite pour les associations locales (sauf chauffage). La salle polyvalente devra être nettoyée et le sol lavé par l'association organisatrice.
- La location de la salle est gratuite une fois par an pour les manifestations des associations locales (sauf chauffage). La salle polyvalente devra être nettoyée et le sol lavé par l'association organisatrice.
- Le versement d'une caution de 500 € à l'ordre de la commune de Munchhausen et une attestation d'assurance de Responsabilité Civile sont obligatoires pour les personnes extérieures et les particuliers. La caution ne sera restituée qu'après l'état des lieux de sortie et l'acquittement de la facture.
- Les associations locales sont dispensées du versement d'une caution de 500 € à l'ordre du Trésor Public. Une attestation d'assurance de Responsabilité Civile est à fournir par les associations locales.
- Dans le cadre du roulement relatif au nettoyage de la grande salle, le hall d'entrée et l'extension sont inclus dans le nettoyage de la salle polyvalente.